

L'honorable ministre a dû recevoir, de Cleveland, de la part des propriétaires du navire, un télégramme conçu en ces termes:

CLEVELAND, OHIO, 16 mai 1922.

En entrant dans le chenal de Little-Current, le 23 avril, le steamer *Collier* a frappé un fond de roches qui a endommagé onze plaques et moises au point qu'il a dû revenir sans cargaison. Les frais de radoub s'élèvent à dix mille dollars. Il est très nécessaire que l'obstruction soit enlevée. On nous recommande instamment de ne plus faire amener de houille à Little-Current, attendu que certains armateurs canadiens ont refusé d'y en amener, à cause du danger constant d'avaries.

A. E. R. SCHNEIDER,
Cleveland Cliffs Iron Company.

Je dirai, en passant, que la Espanola Pulp and Paper Company consomme, à l'année, 150 tonnes de houille par 24 heures. Comme elle prend toute sa houille à ce quai-là, on peut voir ce que cela signifie. Si l'on ne s'occupe de faire disparaître cette obstruction, cette immense industrie et d'autres encore, que l'on exploite le long de la rive nord, vont cesser d'exister. J'espère que l'honorable ministre va s'occuper de cette question sans retard; je suggérerais même que la drague de l'Etat, qu'on est à équiper à Midland sur la baie Georgienne, fut envoyée à Little-Current pour faire les travaux nécessaires à la circulation de ces navires. Si l'on ne fait ces travaux il s'ensuivra une grande perte nationale.

(Le crédit est adopté.)

Ports et rivières—Manitoba, \$28,500.

M. LADNER: Ce crédit est bien faible comparativement à ceux qu'on a destinés à quelques-unes des autres provinces pour des travaux du même genre. Je crois même qu'il est absolument insuffisant pour répondre aux exigences de la situation survenue au Manitoba. J'ai signalé l'autre jour à la Chambre que l'Assiniboine avait débordé et qu'il en était résulté un dommage considérable. Le premier ministre m'a assuré que le Gouvernement s'occupait de cette question, qu'il travaillait à découvrir quel était vraiment le dommage, et qu'il ferait rapport. Nous ne savons pas encore au juste la gravité de ce dommage, mais le Pacifique-Canadien en a fait une estimation d'après laquelle quinze ou vingt mille acres de terre arable seraient inondés. On voit aussi dans les journaux, que des centaines d'hommes ont travaillé jour et nuit à refouler les eaux de l'Assiniboine.

Je suis d'avis que l'Etat est tenu d'indemniser ces gens-là pour les travaux qu'ils [M. Carruthers.]

ont été obligés de faire et de leur rembourser les pertes qu'ils ont subies. Je suggérerai au ministre de s'assurer autant qu'il le pourra de l'étendue du dommage réel et de déposer un budget supplémentaire pour le montant des pertes. Pour l'édification de la Chambre, je puis lui apprendre que le débordement de la rivière Assiniboïa a fait l'objet de discussions politiques dans notre circonscription.

M. CALDWELL: Y a-t-il eu des promesses?

M. LEADER: Il y en a eu dans le passé, et je conseillerai au ministre de ne pas attendre jusqu'à la veille d'une élection pour indemniser ces gens-là du dommage qu'ils ont éprouvé. Le dommage est déjà causé et il est temps qu'on s'en occupe. Quelqu'un m'a dit que, l'automne dernier, des ingénieurs se sont rendus sur les lieux et ont fait des constatations; mais voilà ce que nous en avons appris. J'aimerais lire un passage d'une lettre signée "Observateur" et adressée au rédacteur en chef du *Daily Graphic*, journal de Portage-la-Prairie:

La rivière Assiniboïne est du domaine du gouvernement fédéral et n'est pas dans la sphère des autorités provinciales. Nous en avons eu la preuve certaine au cours de deux élections différentes sous le dernier gouvernement d'Ottawa, lorsqu'il a avec beaucoup d'empressement et de prévoyance, mis deux nombreuses équipes à l'œuvre pour construire une jetée le long de la rivière Assiniboïa. Cependant, le zèle a semblé se ralentir chaque fois dès le lendemain du jour du scrutin.

Je n'ai lu cet entrefilet que pour avertir le ministre que c'est maintenant le temps de prendre des mesures au lieu d'attendre jusqu'à la veille d'une élection. Je tiens à plaider la cause des colons de ma circonscription, et j'espère que le Gouvernement jugera à propos de leur tendre la main dans leur détresse.

M. CHAPLIN: Combien a-t-on réellement dépensé sous cette rubrique l'an dernier?

L'hon. J. H. KING: Pour les ports et les rivières en général, \$6,841. La dépense totale a été de \$27,000, l'année dernière.

M. FORKE: Je suis fort aise que le député de Portage-la-Prairie ait amené sur le tapis la question du débordement de la rivière Assiniboïa, car je me proposais de le faire moi-même. Cette affaire m'intéresse, car la rivière a inondé ses bords dans toute l'étendue de la circonscription de Brandon et elle a causé une foule de dégâts à Virden. Les rives ont aussi été sub-